
La Faculté de droit de l'Université de Fribourg met au concours un poste de

Professeur-e en droit des obligations en langue française (90–100%, open rank)

Vous enseignez et menez des recherches dans le domaine du droit des obligations, vous encadrez des étudiant-e-s et soutenez des doctorant-e-s dans la rédaction de leur thèse. Vous vous engagez également dans la formation continue et les tâches administratives de la Faculté. Une collaboration à l'« Institute for International Business Law » serait la bienvenue.

Vous disposez d'excellentes compétences scientifiques et êtes passionné-e par l'enseignement. Vous êtes au bénéfice d'une habilitation (ou d'un titre équivalent) ou êtes engagé-e dans le processus qui y mène. Idéalement, vous disposez également d'un brevet d'avocat ou d'une expérience pratique comparable dans le domaine du droit privé, d'une expérience professionnelle ou scientifique à l'étranger et d'une compréhension du droit comparé et du droit privé européen.

L'Université de Fribourg est bilingue (français/allemand). Des connaissances de la deuxième langue (niveau B1 oral) sont attendues. Si tel n'est pas le cas, elles doivent être acquises dans les deux ans suivant l'entrée en fonction.

Soucieuse de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes, l'Université de Fribourg encourage vivement les candidatures féminines. En tant que membre de la *Coalition for Advancing Research Assessment (CoARA)*, l'Université de Fribourg met l'accent sur l'évaluation qualitative des résultats académiques et sur la transparence des processus.

L'entrée en fonction est prévue au 1er août 2027.

Le dossier de candidature sera adressé jusqu'au 15 juin 2026 en format électronique via l'adresse ius-doyen@unifr.ch au Prof. Jacques Dubey, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Prof. Andreas Stöckli, Président de la commission d'appel de la Faculté (andreas.stoekli@unifr.ch).